

ments de l'histoire locale ! Je ne le blâmerai pas d'avoir créé, quoique un peu à la hâte, toute une armée de correspondants. Mais fait-il sagement de s'en servir à l'exclusion des académies ? Aujourd'hui, par exemple, pour réunir les copies des lettres originales de Mazarin, à qui s'adresse-t'il ? uniquement à ses correspondants, sans même songer aux académies, qui, mieux que de simples particuliers, par le nombre des hommes spéciaux qu'elles renferment, par leur crédit auprès des autorités locales, peuvent faire des perquisitions et des découvertes dans les dépôts publics.

Mais, d'ailleurs, quand le comité aurait entretenu des relations plus intimes et plus fréquentes avec les sociétés savantes, il ne pouvait les rallier à lui que d'une manière partielle et provisoire. C'est là ce que de leur côté, à d'autres points de vue, avec plus ou moins de succès, ont entrepris de faire, les sociétés de géologie, de botanique, de météorologie qui résident à Paris, et plus récemment la société d'acclimatation. Mais ni le comité, ni aucune de ces sociétés, en raison de leur objet spécial et aussi de leur instabilité, ne peuvent prétendre à devenir le centre d'une association complète et définitive.

Ici nous rencontrons l'Institut des provinces, qui s'est proposé ce but et qui manifeste hautement cette prétention.

L'Institut des provinces a pour fondateur et pour directeur général, M. de Caumont. Tout le monde connaît les services rendus par M. Caumont à l'archéologie française, ses efforts et ses diverses tentatives pour ranimer le goût des recherches historiques et l'étude de nos antiquités, pour rapprocher et pour unir les savants de la province. Congrès scientifiques, congrès archéologiques, congrès des sociétés savantes, as-sises scientifiques, sociétés, bulletins, annuaires de toute sorte, qui pourrait dire les nombreuses créations de M. de Caumont, toutes dans le même esprit et pour le même but ? En 1833, à l'imitation de l'étranger, il fonde les congrès